



Ottawa, Canada

Volume 6, N° 2  
(hebdomadaire)

le 11 janvier 1978

<b>Le Canada annonce des sanctions commerciales contre l'Afrique du Sud</b>	<b>1</b>
<b>Aide au développement de certains pays francophones</b>	<b>2</b>
<b>Le Canada dénonce l'arrangement commercial Canada-France de 1933</b>	<b>3</b>
<b>Un Canadien devient président du Centre de développement de l'OCDE</b>	<b>3</b>
<b>Signature de deux Protocoles concernant la protection des victimes de conflits armés</b>	<b>3</b>
<b>Une chaise roulante d'une conception toute nouvelle</b>	<b>4</b>
<b>Test pour la détection de maladies des os</b>	<b>4</b>
<b>Le Nouveau-Brunswick devient gouvernement participant de l'Agence culturelle francophone</b>	<b>5</b>
<b>Importants marchés dans le domaine de l'aéronautique</b>	<b>5</b>
<b>Remise des grands prix du Québec pour l'année 1977</b>	<b>6</b>
<b>Le fromage d'Oka toujours apprécié</b>	<b>6</b>
<b>La xérogaphie et l'étude de certains insectes</b>	<b>6</b>
<b>La chronique des arts</b>	<b>7</b>
<b>Données préliminaires sur les mises en chantier au cours du mois de novembre</b>	<b>8</b>
<b>De jeunes musiciens montréalais iront à Banff</b>	<b>8</b>
<b>Nouvelles brèves</b>	<b>8</b>

## Le Canada annonce des sanctions commerciales contre l'Afrique du Sud

*Le 19 décembre, au cours d'un débat sur les Affaires étrangères, à la Chambre des communes, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, annonçait certaines sanctions commerciales prises contre l'Afrique du Sud; il s'agit, entre autres, du rappel des conseillers commerciaux en poste à Johannesburg et au Cap, et de la fermeture du consulat général à Johannesburg. Voici la déclaration de M. Jamieson.*

Si la Chambre le permet, monsieur l'Orateur, j'aimerais soulever une ou deux questions, étant donné que, si j'ai bien compris, c'est la première fois en dix-sept ans que nous avons un débat de deux jours sur les affaires extérieures. J'aimerais notamment parler de l'attitude du Canada envers l'Afrique du Sud. Comme le premier ministre l'a indiqué à la Chambre il y a deux semaines, le 5 décembre, le Canada, comme un grand nombre d'autres pays, est en train de réfléchir à ce qu'il devrait faire en plus de ce qui a déjà été fait à l'échelle mondiale en réaction aux mesures qui ont été prises récemment en Afrique du Sud et auxquelles le gouvernement du Canada, de même, j'en suis sûr, que la majorité des Canadiens s'opposent fortement.

Bien entendu, il y a d'autres pays du monde où l'on viole clairement les droits de l'homme. Cela préoccupe aussi le gouvernement du Canada et tous les députés à la Chambre. L'Afrique du Sud est un cas particulier. C'est le seul pays dont l'essentiel de la structure gouvernementale, et le fait qu'il soit constitutionnel ou non au sens juridique du terme importe peu, se fonde sur une politique avouée et catégorique: c'est le seul pays qui prend des décisions touchant des êtres humains en fonction de la race et de la couleur de la peau. Il n'est donc pas surprenant que la grande majorité des pays du monde ait adopté une attitude encore plus stricte à l'égard de l'Afrique du Sud, surtout ces derniers mois où nous avons vu encore plus de répression, d'émeutes et de troubles par suite de la mort, dans des circonstances encore mystérieuses, d'un dirigeant noir respectable et respecté de l'Afrique du Sud, Steve Biko.

Comme d'autres pays, le Canada s'est demandé quelles autres mesures il devrait prendre pour manifester sa désapprobation à l'égard du régime actuel et de la politique d'*apartheid* de l'Afrique du Sud. Nous sommes convaincus que le régime actuel doit être éliminé et remplacé par le principe du suffrage universel et par les principes démocratiques que nous considérons tous comme normaux dans notre partie du monde.

Par conséquent, j'annonce maintenant que le Canada s'occupe de supprimer graduellement toutes les activités commerciales commanditées par le gouvernement en Afrique du Sud.

Par exemple, nous allons, le plus tôt possible, rappeler de Johannesburg nos conseillers commerciaux et fermer notre consulat général dans cette ville. Nous rappellerons également nos représentants commerciaux en poste au Cap. Nous maintiendrons, bien sûr, nos bureaux de Pretoria pour la conduite des affaires courantes, car nous estimons, qu'à l'heure actuelle, il ne serait pas sage de rompre nos relations diplomatiques avec ce pays. Nous voulons garder la possibilité de faire tout ce que nous pouvons pour convaincre le gouvernement de l'Afrique du Sud de changer d'attitude. Nous voulons également pouvoir nous entretenir avec certains leaders respectés qui s'opposent à l'*apartheid* en Afrique du Sud.

Outre cette diminution graduelle de nos relations commerciales avec ce pays, la Société pour l'expansion des exportations cessera toute aide dans le cas des transactions avec l'Afrique du Sud. Cela s'applique, par exemple, à l'assurance du crédit à l'exportation, à l'assurance des prêts, de même qu'à toute assurance relative aux investissements étrangers. Ce